

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 47585

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOURALE CAPITAL SARL » Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON SUD A DROITE LOT 457 ILOT 41

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 05 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 26 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « **SOURALE CAPITAL SARL** » .

Objet: Le Mobile Banking (banque sans fil); La vente et le rechargement de cartes magnétiques prépayées; Le règlement en ligne de divers paiements notamment des factures, frais médicaux, de scolarité, etc..; L'intermédiation en tous types de transactions commerciales; La construction, menuiserie, électricité, le BTP, l'aménagement et l'entretien d'espace; La maintenance informatique, électronique et en froid; La formation, la consultance et l'orientation en investissements; L'ingénierie financière; La vente de matériels et fournitures bureautiques; Le commerce général; L'importation et l'exportation de marchandises diverses

<u>Capital social:</u> 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON SUD A DROITE LOT 457 ILOT 41

GERANT: Monsieur KOUADIO KOUAME CAMILLE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08403 du 26/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7662 du 26/03/2018

